



## Les capitalistes nous coûtent très cher !

### Augmenter nos salaires à l'affiche !

Les chiffres restent les mêmes : tous temps de travail confondus, les hommes touchent en moyenne 37 % de plus que les femmes.

Ces inégalités s'expliquent

notamment par les différences de temps de travail. Les femmes sont cinq fois plus souvent en temps partiel que les hommes. De plus, le temps de travail des hommes est aussi accru par les heures supplémentaires qu'ils effectuent plus souvent que les femmes. Pourtant, en comparant des salarié-es à temps complet, les hommes perçoivent encore 23 % de plus. Si l'on tient compte des différences de postes (cadre, employé, ouvrier), d'expérience, de qualification (niveau de diplôme) et de secteur d'activité (éducation ou finance), environ 11 % de différence demeure. D'autres facteurs tels que la situation familiale, le domaine du diplôme, les interruptions de carrière... peuvent expliquer en partie ce décalage. Toutefois, tous ces facteurs supprimés, il reste autour de 6 % de différence qui ne s'explique que par le fait d'être une femme. Il s'agit de discrimination pure pratiquée par les employeurs.

Dans la fonction publique, pour un travail à grade égal, l'inégalité de rémunération indiciaire stricte n'existe

pas, mais celles relatives aux métiers moins rémunérés (enseignantes, infirmières...), et celles sur la structure de l'emploi, sont bel et bien une réalité. Les hommes gagnent 19,3 % de plus que les femmes dans la FP d'État, dans la FP territoriale de 13,5 % de plus, et dans la FP hospitalière de 37,1 % de plus (chiffres 2010). Les écarts de rémunération sont aussi expliqués par les différentes primes et indemnités : elles représentent 16,1 % du salaire brut en moyenne des femmes.

Quant aux cadres les hommes gagnent, en 2013, 9,2 % de plus de salaire brut annuel fixe qu'une femme. Toutes choses étant égales par ailleurs (fonction, âge, ancienneté, lieu d'emploi occupé, niveau de diplôme), indique l'étude de l'Association pour l'emploi des cadres (Apec) publiée le 4 mars 2015. L'écart croît avec l'âge, passant de 4,4 % chez les moins de 30 ans à 14,3 % chez les plus de 50 ans, et selon la fonction occupée, passant de 5,8 % pour l'informatique ou 6,6 % pour la communication à 14,2 % pour le commercial et le marketing et 16,4 % pour la direction d'entreprise.

La campagne menée par Solidaires autour du slogan « les capitalistes nous coûtent cher » prévoit ce printemps d'axer le revendicatif autour des salaires et d'y intégrer les inégalités de salaire femmes / hommes. Elle doit, le 20 juin prochain, être déclinée localement par des rassemblements... **Et elle nous attend !**

### DERNIERE MINUTE :

**Le projet de loi Rebsamen sur le Dialogue social supprimerait, s'il est adopté en l'état, le Rapport de Situation Comparée. La négociation sur l'égalité pro serait intégrée dans les accords Qualité de vie, et la commission Egalité professionnelle dans les CE disparaîtrait purement et simplement. Signez et faites signer la pétition :**

<http://www.sosegalitepro.fr/>

# Sexisme dans les transports

## 100 % concernées !

Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh) a publié le 16 avril (sur demande de la ministre Marisol Touraine) un avis de 36 pages sur le harcèlement sexuel et les violences sexuelles dans les transports en commun. La synthèse est reprise ci-dessous, le HCEfh demandant suite à cet avis un plan d'action concernant aussi bien les entreprises de transport que les pouvoirs publics. Reste à savoir quels moyens seront effectivement mis en oeuvre...

⇒ Le HCEfh définit le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans l'espace public, comme des manifestations du sexisme qui limitent l'occupation de l'espace public par les femmes et leurs déplacements en son sein. Ce harcèlement se caractérise par le fait d'imposer tout propos ou comportement, en raison du sexe, de l'orientation ou de l'identité sexuelle supposée ou réelle d'une personne, qui a pour objet ou pour effet de créer une situation intimidante, humiliante, dégradante ou offensante portant ainsi atteinte à la dignité de la personne. Il peut prendre des formes diverses : sifflements ou commentaires sur le physique non punis par la loi, ou des injures, punies par la loi.

⇒ Les violences sexuelles recouvrent l'exhibition, le harcèlement sexuel et les agressions sexuelles (mains aux fesses, « frottements », etc.) dont le viol. Une même agression peut commencer par du harcèlement sexiste et se poursuivre par des violences sexuelles.

⇒ Il constitue une violation des droits humains (liberté de circuler et droit à la sécurité), un frein à l'égal accès aux services publics des transports, et une violence de genre. Ce phénomène touche plus particulièrement les filles et les jeunes femmes. Les transports en commun étant plus utilisés par les femmes, l'impact négatif de ces violences sur leur vie quotidienne est important (sentiment d'insécurité dans l'espace public, freins à la mobilité, injonctions vestimentaires et de comportements, peur d'être jugée sur son apparence, sa sexualité ou sa capacité à plaire aux hommes, etc.), comme sur le vivre ensemble (frein à la sociabilité, renforcement des stéréotypes de sexe, etc.), et le maintien des inégalités et des discriminations entre les femmes et les hommes.

## Campagne

### « stop au cybersexisme »

Le Centre Hubertine Auclert, avec la Région Ile-de-France, ont lancé une campagne de sensibilisation à destination des jeunes, relayée sur internet par un site événementiel au format "tumblr" :

[www.stop-cybersexisme.tumblr.com](http://www.stop-cybersexisme.tumblr.com).

La campagne a plusieurs objectifs :

- Faire prendre conscience que dans l'usage des outils numériques, certaines actions et messages ont un fondement sexiste qui se base sur des croyances que les filles et les garçons n'ont pas les mêmes rôles, comportements, devoirs etc.
- Faire prendre conscience que ces actes constituent une violence.
- Proposer aux victimes et aux témoins des solutions pour agir.

⇒ 2/3 des voyageur-euses des transports publics en commun sont des femmes.

⇒ 100% des utilisatrices des transports en commun ont été victimes au moins une fois dans leur vie de harcèlement sexiste ou agressions sexuelles, conscientes ou non que cela relève de ce phénomène. Dans plus de 50% des cas, la 1<sup>ère</sup> agression intervient avant 18 ans.

⇒ Dans les transports en commun, 2/3 des victimes d'injures et insultes sont des femmes, tout comme l'écrasante majorité des victimes de violences sexuelles.

⇒ Ces violences sexistes et sexuelles faites aux

femmes ont lieu principalement dans les bus et bus scolaires sur l'ensemble du territoire, les violences dont les hommes sont victimes ont plutôt lieu dans le train.

⇒ Ces violences sont plutôt commises dans la journée, entre 8h et 20h, c'est-à-dire au moment où les femmes fréquentent le plus les transports en commun. Les hommes constituent la majorité des victimes à partir de 21h.

⇒ 6 femmes sur 10 craignent une agression ou un vol dans les transports franciliens (contre 3 hommes sur 10).

**Pour consulter l'Avis ou le télécharger :**

**[www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh\\_avis\\_harcelement\\_transports-20150410.pdf](http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh_avis_harcelement_transports-20150410.pdf)**

# Solidaires avec les femmes du monde entier

## FSM de Tunis

### Atelier syndicalisme et lutte des femmes

L'atelier était déposé par Solidaires, en lien avec la FSU, l'UGTT Poste (Tunisie), la CNE (syndicat belge des employé-es, affilié à la CSC) et les militantes de la lutte dit des « Latelec ». Une trentaine de participantes, car majoritairement des femmes, sont venues (et alors que se tenait d'autres ateliers au même moment sur les questions féministes).

Cet atelier a montré l'importance pour le syndicalisme de prendre en charge la situation des salariées dans une perspective féministe, en faisant des liens avec les mouvements féministes. Les mouvements et associations féministes sont parfois implantées là où les syndicats ne sont pas (par exemple association de quartier, là où vivent des femmes en situation précaire) et peuvent servir d'amplificateur au rapport de force mis en place par les syndicats. Il est par ailleurs important d'avoir des collectifs de femmes à l'intérieur des syndicats pour éviter l'isolement et agir. Les hommes (et les syndicalistes !) doivent aussi travailler sur leur position de « dominant » que leur assigne la société pour



sortir de ce schéma construit. Les outils dans les syndicats s'avèrent incontournables et à développer. Le monde et le syndicalisme évolueront positivement lorsque le féminisme sera pris comme il doit l'être : un autre projet de société !

**Voir le blog de Solidaires pour tous les comptes-rendus :**

<http://solidairesfsm2015.tumblr.com/>

## Intersyndicales femmes 2015

### Un passage de relais réussi !

Il y a 17 ans, Nelly et Annick (pour Solidaires), Sophie (FSU) et Mathilde (CGT) se lançaient dans les intersyndicales femmes. Deux journées consacrées à échanger sur des thématiques variées avec des intervenantes (chercheuses, syndicalistes...) à débattre de notre place, en tant que femmes, au travail, dans nos syndicats, dans la société. Deux journées qui apprennent aussi à mettre des mots sur du vécu partagé. Aucun espace de ce type n'existe entre organisations syndicales, ni depuis si longtemps. Le nombre de participantes est toujours élevé (entre 300 et 400, dont près de la moitié issue de 13 structures de Solidaires cette année). Le passage de relais s'est donc effectué en 2015. En effet, pour la première fois, aucune des « historiques » n'a « organisé » ces intersyndicales. Clémence (CGT), Sigrid et Cécile (FSU), Corinne et Cécile (Solidaires) ont donc repris la tâche, en flippant un peu, car certaines de la qualité de l'outil laissé entre leur main...

L'année 2015 a commencé par le « merci » collectif à nos aînées, avant d'enchaîner sur la place des femmes dans les syndicats en Allemagne, en Angleterre et en Espagne. Avec l'idée de partager les analyses et de se

rendre compte des différents contextes européens. Puis l'après-midi a été consacré à la



**Lors du thème Femmes et création**

création, thématique jamais abordée jusqu'alors avec la découverte de l'artiste Chantal Montellier qui a su, par son histoire, éclairer les propos de la sociologue chanteuse de jazz comme de la situation des intermittent-es du spectacle ...

La domesticité nous a occupé le lendemain matin, avec une comparaison des situations en France (par l'exemple des aides à domicile, et employées de maison) et en Italie, et l'apport de l'association Femmes égalité nous a rappelé à quel point le syndicalisme a encore à occuper certains espaces... Puis nous avons terminé par les classifications professionnelles, thématique encore abordée avec un œil européen (le Portugal cette fois) qui doit faire partie intégrante de l'activité syndicale, d'autant que cela renvoie à la structure de nos emplois, et à leurs rémunérations... Rendez-vous l'année prochaine !

## Formation

### **Nouvelle session de formation à l'égalité femmes / hommes**

Pour toutes celles et tous ceux qui veulent se former à former, l'intitulé exact est : Construire et animer une formation sur la prise en charge syndicale de l'égalité femme-homme. Organisée par le Cefi (organisme de formation de Solidaires) en lien avec la commission femmes, elle se déroulera à Paris du 23 au 26 juin prochains.

Cette formation est destinée aux militant-es des solidaires locaux s'engageant à mettre en oeuvre des modules ou des stages sur l'égalité femmes / hommes. Elle est limitée à 15 stagiaires, et c'est donc le Solidaires local qui inscrit.

**Pour tous autres renseignements :**  
**formationsynd@solidaires.org**

## Les infos

### **Prochaines Commissions Nationales**

#### **Solidaires :**

**Le 3 juillet à 14 h**  
**dans les locaux de Solidaires national**

#### **SUD Santé Sociaux :**

**Le 17 juin de 10 h à 18 h**  
**dans les locaux de la fédération**

#### **SUD Education :**

**Le 19 juin de 14 h 30 à 18 h**  
**à la Bourse du travail de Paris**

### **A connaître**

**Un nouveau n° d'appel vient d'être mis en ligne :**

**Écoute Violences Femmes Handicapées**  
**au 01 40 47 06 06**

## Livre

### **Des femmes respectables - Classe et genre en milieu populaire de Beverley Skeggs, ed. Agone, 2015, 25.00 €**

Beverley Skeggs est une sociologue britannique comptant parmi les spécialistes des cultural studies et de la pensée féministe.

La matière première de ce livre est une série d'entretiens menés par Beverley Skeggs avec quatre-vingt-trois jeunes femmes issues de la classe ouvrière anglaise, inscrites à une formation d'aide à la personne et travaillées par leur propre respectabilité.

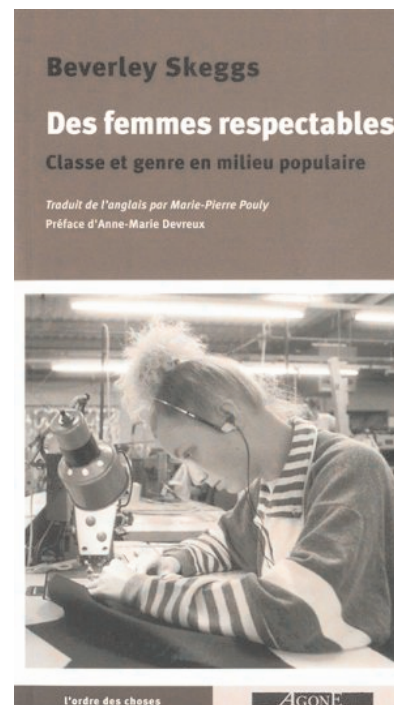
Pour la sociologue britannique, l'élaboration de l'identité et de la féminité est déterminée par la classe sociale, les relations de pouvoir avec les hommes, l'acquisition de responsabilités, la résistance aux modèles imposés ou encore l'acceptation des normes

sexuelles.

Abordant leur rapport à la sexualité, à la classe ou au féminisme, cet ouvrage vient apporter un prolongement essentiel aux travaux de Pierre Bourdieu et de Paul Willis.

Pour en savoir plus, lire l'interview de Beverley Skeggs sur le site :

**<http://terrainsdeluttes.ouvaton.org/?p=4480&print=pdf>**



*Bulletin édité par la commission femmes de Solidaires à destination de toutes celles et tous ceux qui luttent pour l'égalité entre les femmes et les hommes.*

*Pour nous écrire et envoyer vos infos : [bulletinfemmes@solidaires.org](mailto:bulletinfemmes@solidaires.org)*